

Etaient présents :

MM GOURGUECHON, LAURENT, DELOFFRE, AUTIN, GERARD, CHARDON, COURTIN, DUBRUCQUE, ELOY, GORSE, DE LIMERVILLE, LEMIEGRE, SCAVAZZA.

Etaient excusés : M DEFFONTAINES et Mme LAIGLE (pouvoir donné à M GOURGUECHON)

Madame Nadine AUTIN est désignée comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h 30.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- **Présentation du projet VALCITY,**
- **Délibération mise à disposition agent à la bibliothèque,**
- **Achat souffleur,**
- **Achat ordinateur mairie,**
- **Location logement de fonction,**
- **Délibération d'affectation des résultats 2019 Commune,**
- **Vote du budget primitif 2020 Commune,**
- **Informations et questions diverses.**

Monsieur le Maire demande à ajouter trois points à l'ordre du jour :

- **Affaire BOUS,**
- **Abattage arbre,**
- **Echafaudage**

1- Projet VALCITY

M Tom HENAUT et Mme Caroline GASNIER de la société LHOTELLIER présentent le projet VALCITY pour une implantation d'un ensemble de parcelles à vocation économique et artisanale sur un terrain de 4 ha situé entre l'entreprise JJA et l'autoroute et à cheval sur les communes de St SAUVEUR et ARGŒUVES. L'abandon du projet d'autoroute A24 a permis l'aboutissement du présent projet.

Les parcelles, soient 3 lots de 7 500 m² et un de 20 000 m², sont constructibles sur 50% de leur superficie. Les constructions seront régies à la fois par le règlement des ZAC 1 et 2 existantes et seront également soumises au cahier des charges propre au présent projet, en matière d'harmonisation des constructions, de nature des espaces verts, de respect de l'environnement (pas de dépôt de ferraille), de respect des limites de constructions avec l'autoroute (cahiers des charges joint à la demande de PA).

Le calendrier prévisionnel de réalisation est le suivant :

- Juillet 2020 : dépôt de la demande de permis d'aménager
- Septembre 2020 : obtention du permis
- Novembre 2020 : purge des recours
- Fin année 2020 : finalisation achat avec le CCNS, travaux de viabilisation (600 m linéaires pour raccordement eau), poste de refoulement RD97 avec relais vers la zone industrielle.
- Livraison aux 1^{er} ou 2^{ème} trimestres 2021 pour viabiliser les lots

Un partenariat sera pris avec les 2 communes par le biais de conventions, avec rétrocession en fin de réseaux aux communes (coût élevé pour l'entretien). Possibilité sera donnée au SDIS avec un bac enterré (réserve d'eau disponible pour les pompiers). Eaux usées traitées par la CCNS avec VEOLIA. Renforcement de la voirie RD97 pour limiter les accès sur la voie communale.

M GOURGUECHON signale que la convention signée avec ARGŒUVES n'a pas été approuvée par le précédent Conseil. Il fait la lecture de cette convention d'une durée maximale de 2 ans, qui ne concerne que la bande de terrain enclavée sur 10 m en bordure de la RD97, soient 300 m², et comprend les dispositions principales suivantes :

- Raccordement aux réseaux sur domaine public avec retour sans indemnité en fin de contrat
- Occupation du domaine public à titre gratuit

M le Maire demande la rétrocession à la CCNS des garanties supplémentaires pour l'entretien de la voirie. Une nouvelle convention devra être signée entre la Commune, la CCNS et la société LHOTELLIER reprenant ces clauses pour la valorisation des travaux.

Suite à ces remarques, le Conseil a demandé à M le Maire de prendre rendez-vous avec les autres parties pour conclure une nouvelle convention.

2- Mise à disposition agent à la bibliothèque :

La CCNS met à disposition un agent pour mettre la bibliothèque en réseau et animer les heures d'ouverture au public ; cette mise à disposition serait de 10 h/semaine pour ARGŒUVES (25 h/semaine pour ST SAUVEUR) pour un budget annuel de 5 200 € de reste à charge pour la commune.

Dans une ancienne présentation du projet au Conseil, M Vatignez, responsable de la bibliothèque, avait insisté sur le rôle des bénévoles ; pour mémoire il y a eu 143 visites adultes et 18 visites enfants en 2019 et une manifestation organisée (pièce de théâtre) ainsi que quelques ateliers floraux.

Ingrid LAURENT a rencontré le maire de ST SAUVEUR pour parler de la répartition sur la semaine du temps de présence (souhait par exemple du mercredi AM et samedi AM).

Une rencontre avec l'agent (Mme Valérie BILLOT) a été programmée pour un démarrage de la convention au plus tôt (paraît impossible au 1^{er} juillet).

Le Conseil approuvera la convention de mise à disposition de service avec la CCNS s'il est en accord avec nos horaires.

3- Achat souffleur :

M le Maire présente 3 devis pour l'achat d'un souffleur, un de la société DOCO pour 361.50 € HT (433.80 € TTC), un de 365 € HT de la société LEROY MERLIN et un de 2 260 € TTC pour un matériel avec batterie.

Le choix se porte sur la proposition de la Sarl DOCO LOCA MOTOCULTURE pour un souffleur Stihl au prix HT de 361.50 €.

Le Conseil approuve l'achat d'un souffleur, à l'unanimité.

4- Achat ordinateur :

M le Maire présente 1 devis BERGER LEVRAULT (prestataire de la Mairie pour les logiciels professionnels existants) pour l'achat et la mise en place de matériel informatique pour le secrétariat Mairie pour un prix HT de 1 803 € (2 163.60 € TTC). Cette acquisition était prévue au budget 2020.

Le Conseil approuve l'achat d'un ordinateur, à l'unanimité.

5 – Location du logement de fonction :

Ce logement, libéré en octobre 2019, a fait l'objet de travaux de rénovation (cuisine neuve, peintures, parquets...). Il comporte 3 chambres et le chauffage central au gaz. Le loyer mensuel était de 720 € en 2019

Une communication sera faite pour une future location, et la Commission Bâtiments se prononcera sur les dossiers proposés pour choisir les nouveaux locataires.

Le Conseil approuve la remise en location de ce logement, à l'unanimité.

Arrivée de M De LIMERVILLE à 20 h.

6 – Affectation du résultat Commune 2019 :

Le Conseil constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2018	Virement à la SF	Résultat de l'Exercice 2019	Restes à réaliser 2018	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST	-51 311,30		-92 356,48	47 910,00		-191 577,78
FONCT	513 857,44		185 624,67			699 482,11

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	699 482.11 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	191 577.78 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves au compte 1068 Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	507 904.33 €
Total affecté au compte 1068	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Le résultat de l'exercice 2019 fait état d'un excédent de fonctionnement d'un montant de 699 482.11€. M le maire propose de l'affecter en réserve d'investissement à hauteur de 191 577.78 € et en report de fonctionnement sur 2020 pour 507 904.33 €

Le Conseil, approuve l'affectation des résultats de la Commune, à l'unanimité.

7 – Vote du budget primitif 2020 Commune :

Les chiffres du Budget 2020 sont les suivants

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL = (RAR+vote)
011	Charges à caractère général	188 426,87		450 940,33	450 940,33	450 940,33
012	Charges de personnel	251 945,01		292 000,00	292 000,00	292 000,00
014	Atténuations de produits	5 648,00		6,00	6,00	6,00
65	Autres charges de gestion courante	84 108,45		135 175,00	135 175,00	135 175,00
Total des dépenses de gestion courante		530 128,33		878 121,33	878 121,33	878 121,33
66	Charges financières	9 061,70		7 685,00	7 685,00	7 685,00
67	Charges exceptionnelles	150,00		85 842,00	85 842,00	85 842,00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues de fonct					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 211,70		93 527,00	93 527,00	93 527,00
023	Virement à la section d'invest (5)			283 200,00	283 200,00	283 200,00
042	Opérations ordre entre sections (5)					
043	Op. ordre intérieur de section (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				283 200,00	283 200,00	283 200,00
TOTAL		539 340,03		1 254 848,33	1 254 848,33	1 254 848,33

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 254 848,33

RECETTES

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)		Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL = (RAR+vote)
013	Atténuations de charges	13 775,59		37 000,00	37 000,00	37 000,00
70	Produits des services	11 569,66		4 700,00	4 700,00	4 700,00
73	Impôts et taxes	679 964,78		639 337,00	639 337,00	639 337,00
74	Dotations et participations	10 043,00		10 185,00	10 185,00	10 185,00
75	Autres produits de gestion courante	8 396,68		3 150,00	3 150,00	3 150,00
Total des recettes de gestion courante		723 749,71		694 372,00	694 372,00	694 372,00
76	Produits financiers	3,04		5,00	5,00	5,00
77	Produits exceptionnels	1 211,95		1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur amort et provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 214,99		1 005,00	1 005,00	1 005,00
042	Virement à la section d'invest (5)			51 567,00	51 567,00	51 567,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				51 567,00	51 567,00	51 567,00
TOTAL		724 964,70		746 944,00	746 944,00	746 944,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	507 904,33
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 254 848,33

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL = (RAR+vote)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			12 300,00	12 300,00	12 300,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	117 539,57	47 910,00	200 624,00	200 624,00	248 534,00
22	Immos reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
Total des dépenses d'équipement		117 539,57	47 910,00	212 924,00	212 924,00	260 834,00

10	Dotations fonds divers réserves			235,00	235,00	235,00
13	Subventions d'investissement					
16	Remboursements d'emprunts	38 083,56		39 613,00	39 613,00	39 613,00
18	Comptes de liaison					
26	Participation et créances rattachées					
27	Autres immos financières					
020	Dépenses imprévues invest					
Total des dépenses financières		38 083,56		39 848,00	39 848,00	39 848,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissements		155 623,13	47 910,00	252 772,00	252 772,00	300 682,00
040	Opérations ordre entre sections (5)			51 567,00	51 567,00	51 567,00
041	Opérations patrimoniales	4 028,86		4 100,00	4 100,00	4 100,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 028,86		55 667,00	55 667,00	55 667,00
TOTAL		159 651,99	47 910,00	308 439,00	308 439,00	356 349,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	143 667,78
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS CUMULEES	500 016,78

RECETTES

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)		Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL = (RAR+vote)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)			6 059,00	6 059,00	6 059,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			700,00	700,00	700,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immos reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement				6 759,00	6 759,00	6 759,00
10	Dotations fonds divers réserves (hors 1068)	11 955,35		14 380,00	14 380,00	14 380,00
1068	excédents de fonctionnement (9)	51 311,30		191 577,78	191 577,78	191 577,78
165	Dépôts cautionnements reçus					
18	Comptes de liaison					
26	Participation et créances rattachées					
27	Autres immos financières					
024	Produits des cessions					
Total des recettes financières		63 266,65		205 957,78	205 957,78	205 957,78
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)					
Total des recettes réelles d'investissements		63 266,65		212 716,78	212 716,78	212 716,78
021	Virement de la section de fonct (4)			283 200,00	283 200,00	283 200,00
040	Opérations ordre entre sections (4)					
041	Op. ordre intérieur de section (4)	4 028,86		4 100,00	4 100,00	4 100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 028,86		287 300,00	287 300,00	287 300,00
TOTAL		67 295,51		500 016,78	500 016,78	500 016,78

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	500 016,78

Les investissements principaux budgétés en 2020 sont les suivants :

- Frais d'étude : 12 300 €
- Columbarium : 10 000 €
- Toiture bibliothèque + électricité : 21 694 €
- Solde travaux Colas : 44 200 €
- Réseaux électrique : 50 000 €
- Autre matériel, tondeuse, souffleur, tracteur : 43 000 €
- Aménagt terrains : 20 000 €

- Mat de bureau et informatique : 4 000 €

Le Conseil adopte le budget primitif Commune 2020, à l'unanimité

8 – Abattage arbre :

M DELOFFRE présente 2 devis pour l'abattage d'un peuplier à la sortie vers St Sauveur, un de la société WEILL pour un prix HT de 1 427 € (1 712.40 € TTC) et un de la société FALIZE BLONDEL pour un prix HT de 1 210 € (1 452 € TTC). Une autorisation départementale sera demandée pour couper la D191 pendant une journée.

Le Conseil opte pour la proposition de la société FALIZE BLONDEL, à l'unanimité.

9 – Echafaudage :

M le Maire propose que les droits d'occupation du domaine public (pour la pose d'un échafaudage p.ex.) deviennent payants à partir du 16^{ème} jour (10 €/jour).

Le Conseil approuve le principe, à l'unanimité.

10 – Vente terrain BOUS :

M le Maire expose les faits : les époux BOUS, acquéreurs du 1^{er} terrain dans le lotissement du Clos de l'Abbé Rigaux ont vu leur permis de construire refusé, une 1^{ère} fois pour non-respect de l'implantation du projet de construction collé ou à 3 mètres du mur en bordure de terrain (mur inclus dans la parcelle) et la seconde fois pour dossier incomplet (défaut des pièces complémentaires demandées) et abandon du projet par la famille BOUS.

Le compromis étant alors arrivé à terme, le Conseil leur a accordé un délai supplémentaire. MM BOUS ayant définitivement renoncé à leur projet et le délai final étant expiré au 28 avril 2020, un litige est apparu au sujet du remboursement de l'indemnité d'immobilisation de 5 000 € versée (dépôt de garantie).

M De LIMERVILLE demande à étudier le compromis de vente avant toute prise de décision (conseil des époux BOUS avisé)

11 – Informations et questions diverses :

M le Maire rappelle les montants proposés de prime « Covid » pour le personnel présent pendant le confinement (secrétaire et personnel technique pour travaux exceptionnels). Cette prime d'inspiration gouvernementale est exonérée socialement et fiscalement.

Les bons d'achat seront distribués par les conseillers au cours du week-end à venir avec un pointage des bénéficiaires..

Mme DUTHION expose les dispositions envisagées au niveau des manifestations communales sous réserve d'autorisations à venir, compte tenu de la situation sanitaire :

- 14 juillet : fanfare de rue et défilé aux lampions vers 21h/22h suivi d'un feu d'artifice tiré au niveau de la place de la salle des fêtes le lundi 13 juillet au soir
- Noël : spectacle à partir de 17 h le samedi 12/12 avant la distribution des cadeaux (différents prestataires ont été contactés)
- Fête des mères 2021 : spectacle (choix à faire selon prestataires retenus à Noël)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.